



FICHE PROCESS ANNULATION ADMINISTRATIVE

Dans le cadre de la procédure relative aux repentis, vous avez accès à une nouvelle procédure dans le téléservice Vaccin Covid permettant l'annulation des faux cycles vaccinaux et dans la suite la révocation des Passes vaccinaux de ces mêmes personnes.

Il est très important de suivre cette procédure afin qu'elle puisse faire l'objet d'un suivi statistique spécifique, en étant notamment différenciée des annulations pour erreurs.

La procédure est la suivante :

Procéder à l'annulation du cycle de vaccination en sélectionnant le nouveau motif « Annulation administrative »

The screenshot shows the 'VACCIN COVID' interface. At the top, there is a header with 'amelipro' and 'Assurance Maladie'. Below the header, the patient's name is partially visible as 'X', followed by 'né le' and a date field. There are links for 'Mettre à jour les informations du patient' and 'Changer de patient'. The patient's status is 'Ayant Droit' and the regime is 'Régime Général'. The NIR is partially visible as '1'. The vaccination cycle is 'Cycle vaccinal créé le 13/01/2021 - Terminé (0 rappel)'. There are two buttons: 'Annuler le cycle' (highlighted with a green arrow) and 'Ajouter une vaccination'. Below this, there is a table with columns 'ELIGIBILITÉ', '1ÈRE VACCI', and '2ÈME VACCI'. The dates are '31/03/2021' and '26/04/2021' respectively. A large blue checkmark icon is displayed in the center, with the text 'L'acte de deuxième vaccination COVID-19 a été enregistré le : 26/04/2021 à 14h48'. At the bottom right, there are two buttons: 'IMPRIMER LA SYNTHÈSE' and 'EXPORTER LA SYNTHÈSE'.


Vous êtes sur le point d'annuler ce cycle vaccinal.

Attention : cette action est **irréversible**.

Veillez sélectionner un motif d'annulation parmi la liste ci-dessous :

Erreur de patient


Etape précédente erronée et non modifiable

Annulation administrative 


Vous êtes sur le point d'annuler ce cycle vaccinal.

Attention : cette action est **irréversible**.

Veillez sélectionner un motif d'annulation parmi la liste ci-dessous :

Annulation administrative 

Souhaitez-vous continuer ?



Il vous sera demandé de confirmer votre action et une information vous sera délivrée sur le caractère irréversible de l'opération et l'automatisme de la révocation du passe.

La transmission de l'information permettant l'annulation du Passe vaccinal correspondant au faux cycle vaccinal est automatique, vous n'avez aucune action particulière à réaliser. Elle sera réalisée dans les jours suivants l'annulation.

Une fois confirmée, l'annulation est réalisée et apparaît dans le dossier de la personne avec le statut « Annulé » :

amelipro Assurance Maladie

VACCIN COVID

DOCUMENTATION

IDENTIFICATION PATIENT MES VACCINATIONS MES PARAMÈTRES

Saisissez son code patient :
 Ou saisissez son NIR :

Réinitialiser RECHERCHER

i Votre patient n'est pas assuré au régime d'assurance maladie français et n'a pas son code patient. Rechercher votre patient [via ce lien](#).

Veuillez préciser le patient concerné :

i Vous avez eu l'autorisation de votre patient pour accéder à son dossier.

	DATE DE DÉBUT	STATUT	DATE DE DERNIERE VACCINATION
Cycle vaccinal du	03/02/2021	Annulé	06/01/2022

CRÉER UN NOUVEAU CYCLE

ELARGIR LA RECHERCHE

i La recherche d'un patient et l'accès aux données est réservé au(x) professionnel(s) de santé ainsi que les personnes placées sous leur responsabilité. Toute recherche et accès illégitimes peuvent impliquer des sanctions.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS ? Configuration • Mentions légales | CGU

Vous pouvez dès lors procéder à l'ouverture d'un nouveau cycle vaccinal traduisant la « véritable » vaccination en cours dans le centre (avec une injection). Après chaque annulation du « véritable » cycle vaccinal, un nouveau passe vaccinal est à remettre à la personne.

Pour information la trace du cycle annulée et conservée dans Vaccin Covid.